



**GLAZ
& CO**

Actions littorales
Trégor Goëlo



Une ambition commune
ACCÉLÉRER LA TRANSITION
VERS UNE ÉCONOMIE BLEUE
DURABLE ET RESPONSABLE

Un ober a-stroll
REIÑ LAÑS D'AN TREUZKEMM EVIT UN
EKONOMIEZH GLAS, PADUS HAG
A-SKIANT-VAT



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen
pour les affaires maritimes et la pêche

Guingamp
EPaimpol
AGGLOMÉRATION

LEFFARMOR
communauté 

**LANNION-TRÉGOR**
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH



GLAZ & Co : c'est qui ?

C'est le Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture

(GALPA) qui regroupe trois partenaires :

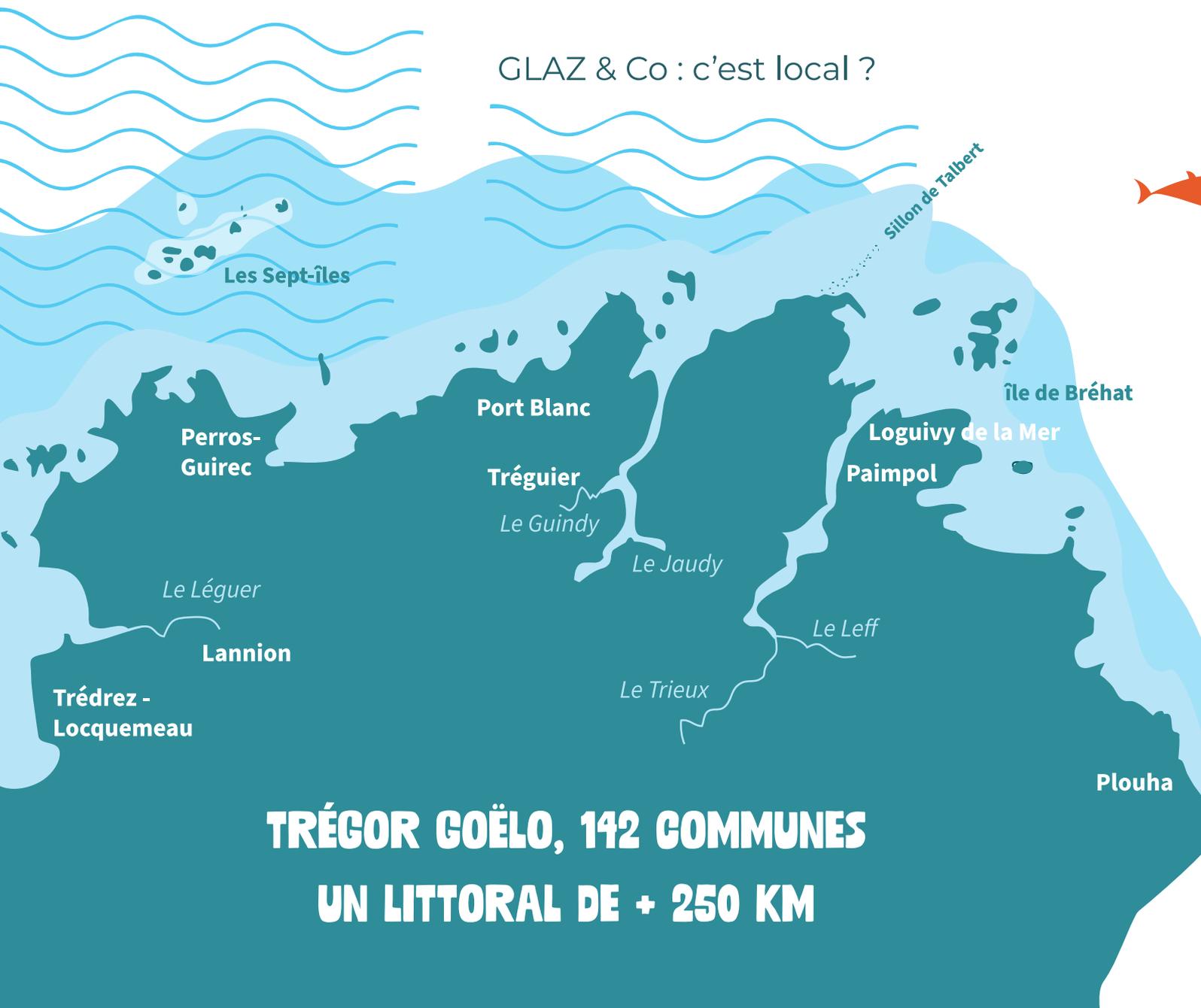
Lannion-Trégor Communauté (chef de file)

Guingamp-Paimpol Agglomération

Leff-Armor Communauté

et de **nombreux acteurs locaux**, privés et publics de la pêche, l'aquaculture, la plaisance, l'énergie marine, l'éducation à la mer, l'enseignement, la formation, la recherche et la culture.

GLAZ & Co : c'est local ?



TRÉGOR GOËLO, 142 COMMUNES

UN LITTORAL DE + 250 KM

KÉSAKO



GLAZ & Co : c'est quoi ?

C'est une Commission Mer et Littoral (CML) qui **crée un maillage entre les acteurs des territoires** et soutient le développement durable des activités de l'économie bleue.



GLAZ & Co : comment ?

C'est un accompagnement technique des porteurs de projets collectifs et innovants.

C'est un financement européen des projets par le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la pêche et l'Aquaculture (FEAMPA). Une enveloppe de 1,1 M € pour le Trégor Goëlo.



QUEL EST TON DÉFI ?



Évolution vers **DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES PLUS
RESPONSABLES**

LA MARITIMITÉ,
une culture à partager

CRÉATION, INVENTION, EXPÉRIMENTATION

pour réduire les pollutions
et les déchets en mer
et sur le littoral

MOBILISATION

DES CONNAISSANCES

pour sensibiliser, préserver et gérer
durablement les milieux marins et
les espaces côtiers

NOUS SOUTENONS VOS PROJETS

Critères de sélection

- 1 Mobiliser les ressources locales pour répondre aux défis du territoire
- 2 Agir ensemble pour accélérer la transition
- 3 Réinventer nos pratiques et nos usages
- 4 Concilier la protection des milieux marins et le développement des activités maritimes pour les générations actuelles et futures

Bénéficiaires

Les personnes morales de droit privé (entreprises, associations, organisations professionnelles ...) et de droit public

Montant de l'aide fixé entre 5 000 € et 200 000 €

Dépenses éligibles

Les frais de personnels, de communication, les études, les investissements en matériel (sauf consommables)

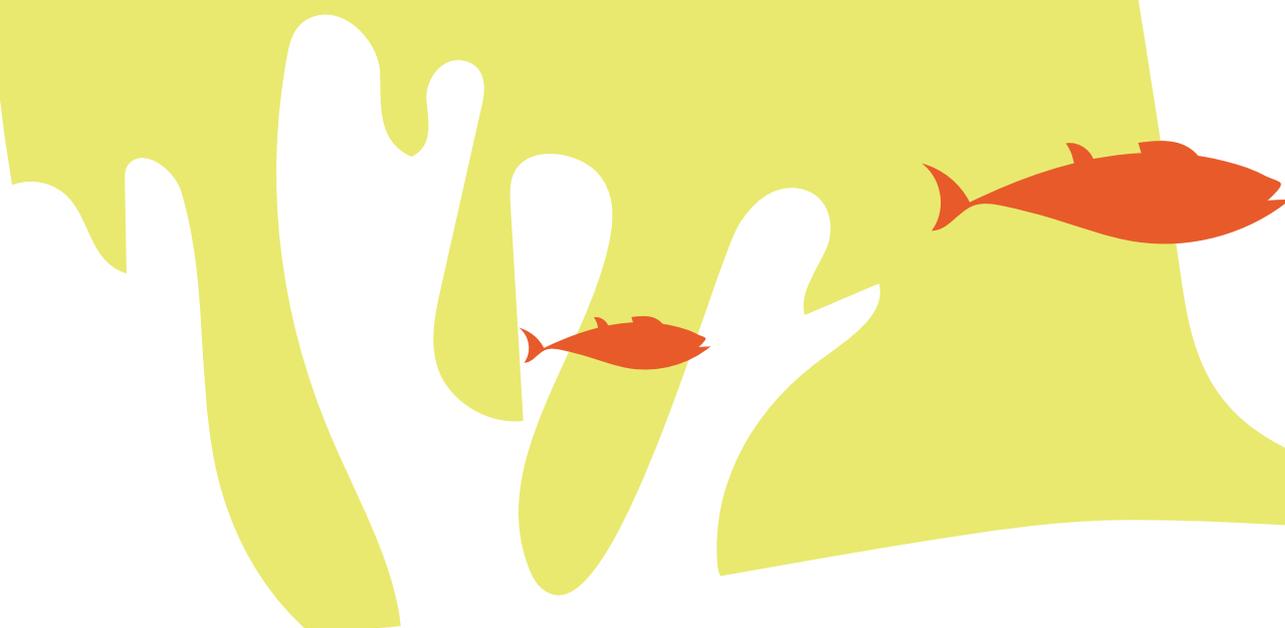


20%
d'autofinancement
minimum

80%
de financement
public maximum

UNE IDÉE DE PROJET* ?

* projet collectif & innovant en lien
avec les filières de l'économie bleue



JE CONTACTE

Christelle Bacor
Cheffe de projet programmes européens
Lannion-Trégor Communauté

02 96 05 80 08

christelle.bacor@lannion-tregor.com

